L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

JEUDI MATIN, 21 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.—Vente sans réserve de 300 caisses de bottes, souliers et brodequins; 100 malles de bottes, cuirs, Jersey lies et mask fs connus, reçus directement des manufactures du Nord.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, 62 et 64, rue Douane—Grande vente sans réserve de marchandises sèches, imprimées et ameublantes; étoffes à robes, rubans bonneterie, lainage, &c.

Par S. Dubuclet, à 11 heures, rue du Canal, près de l'avenue Carrollton, à l'ancrie de Jean Carrère—12 bel les vaches laitières.

Par B. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, poêles, batteries de cuisine, et une facture de lits de cotage. Et aux ancres Nos 213 et 215 rue Gravier, cour Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc.

Par J. Dejan Jr., aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, selle et par patras; beaux mulets, buggies couverts et de nouvelle marque, selles, etc.

Par O. Valeton, au No 14 rue Natchez, jambons, épaules bœuf poitr, graisse, beurre, huile, moutar, vins de toutes sortes, etc. (Vente régulière).

Par Hoffman, Mabry & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements et literie.

Par Jos. N. Robert, au No 41 de la rue Vieille-Levée—Ouatelles, fonte, plumes, chapeaux, marchandises sèches, &c.

Par D. E. Murphy, au No 17 de la rue des Magasins—rasins.

☞ Achetez vos cassseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 903 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE S. ALLEN,
183.....Rue des Remparts.....185

Grande vente de Marchandises sèches.—MM. Vincent & Co. vendront aujourd'hui, 21 octobre, à 10 heures du matin, dans leur salle de la rue de la Douane, Nos 62 et 64, une grande quantité de marchandises importées et manufacturées, étoffes à robes, bonneterie, lainage, &c.

ATTENTION.

☞ M. J. Déjan Jr. vendra aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de Liner, rue Gravier, des chevaux, mulets, voitures, &c. &c.

Habits et Linge sale.—Aujourd'hui, jeudi, 21 du courant, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 38, MM. Hoffman, Mabry & Co. vendront 75 nouveaux habits de laines et 450 lots de linge fait pour messieurs. La vente sera sans réserve elle montre, par son importance, l'attention du commerce de la ville et de la campagne.

BAZAR.—Samedi 23 octobre à midi, M. G. de Ferrel, encanteur, vendra à la Bourse et Charies, pour le terme de 10 ans, le contrat pour la construction d'un bazar sur l'emplacement qui s'étend entre les rues Bourbon et Dauphine, à la marché à la viande, les rues St Pierre et Levée. On sera les conditions de cette vente à la page des encan.

THEATRES.

Ce soir, Jeudi, 21 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—The Robber's Wife,—et la farce : Ireland as it Was.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—David Copperfield, —et Mock ado about a Merchant of Venice.

THÉATRE ST CHARLES.—Aladdin, pièce burlesque,—et un quadrille.

Le Travail Nègre sans Concurrence.

Nous connaissons déjà ce que peut être le travail nègre sans concurrence. Ce travail a été fort exigeant, le plus exigeant de tous. Il y a quelques jours, la brigade noire qui s'occupe du chargement et du déchargement des bateaux du fleuve et qui a fait de cette occupation son apanage exclusif, car on ne voit plus de blanc travailler sur la levée, demandait 50 cents par heure, et nous apprenons que la brigade nègre de Memphis en a fait autant. Ainsi donc ces deux ports les nègres veulent dicter des lois sur le salaire. Il faudra leur donner ce qu'ils désirent ou le mouvement du commerce sera suspendu ou ne sait combien de temps. Nous ne voulons pas examiner la question de savoir si les 50 cents par heure exigés par les nègres sont ou ne sont pas un salaire équitable et en harmonie avec les autres frais de navigation eu égard au profit que la navigation peut faire sur le transport des produits. Que cette exigence des nègres soit foulée au nom, peu nous importe en l'espèce, car ce n'est pas sur la question du salaire que nous voulons discuter aujourd'hui, tout en disant incidemment que jamais les Irlandais qui roulaient les balles de coton sur la levée avant la guerre ne firent si ambitieux et si absolus, c'est le procédé ici qui nous offusque parce qu'il nous paraît dangereux. Que la brigade noire demande tout ce qu'elle voudra en échange de ses travaux, c'est le son droit, qu'elle en use ; mais qu'elle n'impose pas ses conditions au moyen d'une grève qui frappe d'immobilité soudaine tout le commerce de la levée.

Aujourd'hui les nègres demandent 50 cents par heure de travail et ils ne les obtiennent pas, ils ne travaillent pas. Mais si on les leur donnait, qui répondra que demain ils ne demanderont pas une piastre, comme ces cocher de cabriolet qui voyant un étranger dans l'embarras, lui demandent cinq et dix piastres pour le faire faire en voiture cinq ou six lieu. Il y a donc à cet égard des précautions à prendre autrement le commerce du fleuve sera toujours à tout moment exposé au danger d'être arrêté par le seul fait des mauvaises dispositions de la brigade noire. Le commerce du fleuve serait réellement à ce merci. Cette situation est une conséquence de la retraite des blancs qui travaillaient sur la levée avant l'émancipation des nègres et de leur remplacement par eux affranchis. Comme on le voit, les capitaux de batteau à vapeur n'ont pas lieu de se réjouir du changement.

Quel remède apporter a ce vicieux état de choses ! La législation est impuissante, car on ne peut faire de loi contre le droit. Les nègres travaillent ou ils veulent et au prix qui leur convient. Seulement, on trouvera étrange qu'ils fassent des conditions si ambitieuses quand leurs prédécesseurs blancs n'en faisaient pas, bien qu'ils eussent des familles à entretenir quand les nègres, pour la plupart, n'en ont pas et ne sont pas, par conséquent, aiguillonnés par le besoin. Mais la liberté est la, nous dit on, la liberté qui corrige les maux qu'elle fait. Quand les nègres se mettront en grève, les blancs prendront leur place et les supplanteront dans leurs travaux.

C'est vrai, les blancs pourraient, en effet, supplanter les nègres s'ils étaient là, attendant la grève de ces derniers et tout prêts à accepter pour tel travail donné, le salaire refusé par les nègres. Mais, où sont-ils donc ? où les trouver ? que sont-ils devenus depuis que la Levée a été exclusivement envahie et monopolisée par la brigade noire ? Ils ont disparu, et l'on serait bien en peine aujourd'hui d'en réunir une centaine. Il ne faut donc pas compter sur ce moyen pour prévenir la grève des nègres et la rendre moins funeste aux intérêts de la navigation et du commerce.

Nous ne voyons pourtant qu'un remède à cette situation, et ce remède est celui de la concurrence permanente. De toutes les races de travailleurs, la race nègre est bien celle qui est le plus à même de faire la loi à ses patrons, parce que c'est elle qui peut attendre le plus longtemps la reprise des travaux à des conditions quelconques. La grève des nègres dans nos ports les plus dangereuse, il faut chercher à en détourner les inconvénients le plus tôt possible. Appeler d'autres nègres dans l'extrême Sud ne remédierait à rien, parce que ces nouveaux venus feraient comme les autres et peut-être pire. On aura toujours plus de confiance dans les affranchis louisianais que dans les affranchis du Kentucky, de la Virginie et de la Caroline du Nord. Cette émigration de nègres des États où le climat est leur est moins favorable que celui des États du Golfe, nous paraît facile parce qu'elle est naturelle. Les nègres doivent tendre à se rapprocher du soleil. Les nègres viendront d'eux-mêmes avec le temps ; ils viendraient dans l'extrême Sud encore plus tôt si on leur facilitait le voyage en leur procurant un transport gratuit ou peu onéreux en égard aux moyens pécuniaires dont ils disposent. Mais leur venue ne serait pas la solution du problème et ne donnerait aucune garantie pour la régularité de leurs travaux.

Les nègres ne feront jamais concurrence aux nègres et, comme nous le disons plus haut, c'est une concurrence réelle et permanente qu'il nous faut. Malheureusement cette concurrence est impossible avec la race blanche qui ne veut pas dans ses travaux se mêler avec la race nègre. Elle ne veut ni 100,000 Irlandais, ces Irlandais se séparerient toujours des nègres. On ne prendrait toute la Levée comme elle le serait autre fois, on ne la laisserait toute entière aux nègres comme elle le leur est laissée après la guerre. Cela prouve qu'il sera toujours fort difficile d'avoir en Louisiane deux sortes de journaliers à la fois, les journaliers blancs et les journaliers noirs, soit à la ville, soit à la campagne ; à moins que les travaux ne soient complétement séparés, ce qui ne peut arriver que rarement.

Nos remarques s'appliquent à tout le Sud que l'émigration caucasienne ne favorise pas. Qu'on annonce un jour qu'il n'y a plus de travailleurs nègres dans le Sud, et ses Germains et les Saxons y afflueront avec autant de presse qu'ils affluent aujourd'hui dans les États du Nord-Ouest. Mais comme très probablement nous aurons encore à nous servir des nègres pendant longtemps, il nous faut chercher la concurrence des travaux ailleurs que dans l'émigration européenne. Où la trouverons nous donc si ce n'est dans l'introduction des coolies qui travaillent indifféremment avec toutes les races, pourvu cependant qu'ils n'y soient pas forcément mêlés. Ainsi on verra des Chinois labourant un arpent de terre à côté d'un autre arpent labouré par des nègres, couper un champ de cannes à côté d'un autre champ coupé par des nègres, ramasser le coton d'un côté pendant que les nègres le ramasseront de l'autre, décharger un navire ici pendant que les nègres en déchargeront un autre là ; c'est ce qui se voit tous les jours dans les Antilles françaises et espagnoles, mais on ne parviendra pas à mêler les Chinois avec les nègres dans le même camp. Les Chinois veulent manger séparément et vivre séparément. Néanmoins, ces antipathies de race à race ne mirissent pas aux travaux exigés des coolies ; ils travailleraient dans les conditions que nous avons dites, et cette concurrence est la seule qui, en ce moment, nous semble possible. C'est donc à celle là qu'il faut viser pour n'avoir pas à subir des demandes extravagantes de salaire et des grèves qui souvent ruineraient infailliblement la navigation et notre agriculture et à notre commerce.

Où est la clique ?

Il faut pourtant que le peuple sache sur qui doit peser la responsabilité de certaine mesure. Dans la dernière séance du Conseil des Assistants si l'on en a dit que le maire avait approuvé son vote sur une ordonnance pour réparer les wharves pendant cinq ans parce qu'il appartenait certainement à une clique voulant acheter le revenu du port beaucoup au dessous de sa valeur. Mais le maire ne peut rien acheter quand le Conseil communal ne veut pas vendre, et pour qu'une clique achète il faut que le Conseil communal lui vende, comme il a vendu l'affaire des hangars.

Est-ce le maire qui a acheté les hangars ! Non. Est-ce la maire qui les a vendus ? Non. En bien, ce qu'il n'a pas fait pour les hangars, il ne peut le faire pour les wharves. Au contraire, il a fait ce que nous disions qu'il fallait faire, il s'est opposé à une ordonnance qui contrecarre la vente aux enchères publiques des revenus du port, car on sait que les adjudicataires de la ferme des wharves doivent avoir la charge de les réparer et de les tenir en état. Et c'est justement ce qui embarrasse quelques membres des Conseils qui ne veulent, cela est sûr, à voir, ni de ferme ni d'enchères publiques, mais qui veulent trafiler les wharves comme ils ont trafiré les hangars et les donner probablement pour rien. Nous disons que cela est facile à voir puisqu'ils se laissent présenter toute espèce de combinaisons bizarres qui ne peuvent avoir de succès que si le Conseil, en violation de la Charte, disposent de la ferme du port sans avoir recours à la voie des soumissions.

Si les Conseils voulaient agir franchement, n'auraient ils pas annoncé déjà qu'ils n'ont aucun plan à recevoir, parce que le plan est tout fait et que la ferme du port sera offerte à l'encan simultanément avec la charge de réparer les quais et de les tenir en bon état. Maintenant nous le demandons : Où est la clique ? Quels sont ceux qui veulent tripoter des affaires de la ville aux dépens de la ville ? Le maire qui veut empêcher ces manœuvres n'est certainement pas parmi eux. Mais il les embarrasse. De là sur désappointement et leur accusation.

DIED.—M. G. Curtol, un de nos plus savants et plus habiles maîtres de chapelle, vient de composer sur le " O salutaris hostia " un morceau d'une grande beauté, et basse ou pour soprano et mezzo soprano. Ce duo est dédié à MM. A. Cassard et J. Métoyé. Nous voudrions une fois cette belle composition, mais, dans la crainte de ne pas lui accorder tout le tribut de louanges qu'elle mérite, nous attendrons qu'une occasion de l'apprécier dans toute son exécution nous soit offerte. Cette dernière œuvre de notre grand maestro se vend chez tous les marchands de musique.

GRAND BAL.—Le Conclave Ionié donnera samedi, 27 novembre prochain, son second grand bal paré, masqué, travesti et avec lanternes, dans la salle de la Compagnie Allemande Nous voyons dans les listes des directeurs et les membres de tous les comités les noms les plus honorables de cette ville, et nous ne pouvons que bien augurer de cette fête dont le produit sera, du reste, au bénéfice de fonds destiné à relief d'une bien triste misère. On trouvera dans une annonce insérée plus loin tous les renseignements désirables pour obtenir des invitations et pour faire des propositions relatives à la barre, au restaurant et au vestiaire.

MACHINES POUR HABILLAGE.—Il y a à la Nlle Orléans une maison où se placent à peu près de toutes les machines à bon marché et de qualité supérieure, tout ce qu'il leur faut en fait d'une trauts, d'ustensiles aratoires, de moulins, etc., c'est la maison H. J. WEST, dont les vastes magasins occupent les Nos 119, 121, 123 et 125 de la rue Magazine. Il n'est pas un objet nécessaire à l'exploitation d'une habitation qu'on ne puisse se procurer chez M. West. Nous le répétons entre autres machines économiques au moulin dans lequel les épis de maïs broyés avec leur paille en sont immédiatement séparés de en même temps qu'ils sont égrénés.—Voir aux annonces.

MARCHANDISES SÈCHES ET ARTICLES DE FANTAISIE.—MM Lion et Pinsard, rue du Canal No. 151 et 153, viennent de doubler leur stock de marchandises, qui est un des plus beaux de toute la ville. Les dames y trouveront les dernières nouveautés parisiennes, des soieries, velours, dentelles, gants Jouvin, parfumeries françaises et toutes sortes d'articles de fantaisie d'une élégance extraordinaire. Le tout sera vendu à des prix très modérés.—Voyez l'annonce.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne pas en ni sauraces.

ALÉNIDE.—MM. Lion & Pinsard, Nos 151 et 153, rue du Canal, ont à vendre 20 douzaines de couverts de la célèbre maison Christofle, et aussi 50 douzaines couverts de Rouiz, le tout garanti. Un réduction de 30 pour cent au moins sera faite. Voyez l'annonce.

UNE CHOSE REMARQUABLE SUR LA PLACE JACKSON. — L'effet du noir animal de Stern comme engrais, a été attesté par beaucoup de gens dans cet Etat et dans d'autres ; mais personne n'a obtenu une épreuve si concluante que M. Wallace, le jardinier de la place Jackson. Il nous a montré dans cet endroit les plantes tout le pied a été favorisé d'une couche de noir animal et celles qui n'ont pas eu cette faveur. La différence est tout à fait remarquable. Nos lecteurs peuvent se rendre sur la place Jackson et voir par eux mêmes l'effet surprenant de cet engrais.

M. Wallace dit qu'il a répandu dans le cercle, tout la statue de Jackson est le centre, un demi-boisseau de noir animal et dans chaque lit carré vingt charretées du meilleur fumier de la ville.

La couleur des feuilles, le nombre et la grosseur des fleurs et la croissance des plantes dans le cercle montrent la supériorité du noir animal sur tout autre engrais. Nous avons vu dans le jardin une plante de coton ayant 13 pieds de haut et environ 500 grabots, et nous en avons vu d'autres d'une taille ordinaire avec un petit nombre de grabots.

La différence vient du fumier. Le noir animal et le super-phosphate de Stern sont reconnus comme et supérieurs que la fabrique en fournit au Nord et à l'Ouest, et c'est ce qui explique les gros envois de noir animal qui se sont faits dans ces derniers temps par les steamers de Philadelphie et de Boston.

La fabrique, située rue des Français, au coin du canal Marais, est aujourd'hui en pleine opération et prête à exécuter immédiatement tous les ordres reçus.

CHEMISERIE ELEGANTE. — Voulez-vous de chemises coupées d'après les dernières modes de Paris, ainsi que des calegons et autres articles ? Allez rue Bourbon No 57, entre Bienville et Conti, où MM. F. Coblentz & Co. vous en feront, à des prix modérés, tout ce qu'il y a de mieux fait en ce genre. M. J. S.

☞ Il n'est pas étonnant que les bonnes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs, que les postes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal ☞

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

LA POUDRE LABORE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus économique de tous les purgatifs. Ce médicament réunit à lui seul les autres échouent ; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Labore a sa place, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Grifo, pharmacien, rue Royale, 220.

NEW FOUNDLAND BITTER.—S'il y a dans le monde une femme sympathique, n'est ce pas la femme du Sud ? Elle est sympathique par la beauté, par l'esprit et par le cœur. Simple distinguée dans sa toilette, elle n'a pas besoin, pour faire ressortir sa beauté, d'appeler à son secours les roueries de la coquetterie; elle séduit par la finesse de son esprit et captive par les trésors de son cœur. Exigeante et gaie dans le bonheur, elle est vaillante et dévouée dans l'adversité, et si le fortune ne lui tourne pas la tête, le malheur ne la fait pas plier. Bonne mère, elle entoure de soins exquis et continu elle les jours de ses enfants. Mais ainsi que de fois, si son courage reste inébranlable, son organisation ne succombe-t-il pas à la tâche ! Que de femmes victimes de leur dévouement et de leur cœur. Combien ne perdent-elles pas la santé, parce qu'elles ont trop veillé pour soigner leurs enfants! Combien ne perdent-elles pas l'appétit! Combien n'ont-elles pas le système nerveux ébranlé, le cœur secoué par des palpitations incessantes. Troubles de l'estomac et troubles nerveux, voilà ce que produisent trop souvent l'influence du climat et les maladies ainsi que les soins et les chagrins. Le climat et les maladies suivent la dyspepsie et, avec elle, les douleurs d'estomac, la perte de l'appétit et l'anémie, cette pauvreté du sang qui pâlit les joues et les lèvres, qui cerne les yeux, décolore la peau, produit l'amaigrissement, paralyse l'énergie dans les mouvements et fait vaciller l'existence de la défaillance qu'on redoute à la santé qui ne vient pas. Rien ne remplace, pour combattre ces états morbides, l'excellent remède connu sous le nom de NEW FOUNDLAND BITTER. Le précieux tonique excite l'appétit, purifie le sang et rend la santé.

M. J. S.

☞ La machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des fées; elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 97 & 118 rue du Canal. ☞

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

—Les médecins français et anglais ont ordonné pendant ces temps derniers une grande variété de blessures résultant d'accidents de véhicules, dont quelques uns provenaient des malheureux dangers qu'offrent les chariots, lesquels compromettent la position du cavalier, mais plus particulièrement dans ses relations avec les lois de l'équilibre.

La blessure la plus commune a été la dislocation des extrémités supérieures et prolongement du radius. Quelques fractures du radius et cubitus ont également été constatées, avec graves fractures des poignets.

L'AFFAIRE DE PANTIN.

Les derniers renseignements reçus sur cette affaire sont ceux que nous trouvons dans la *Patrie* du 5 octobre, qui s'exprime ainsi :

Chaque jour qui nous éloigne du crime de Pantin voit diminuer le nombre des visiteurs de la funèbre plaine. Hier, dimanche, quelques groupes s'arrêtaient devant la tombe des victimes, mais ils étaient peu nombreux. Cependant, depuis le matin jusqu'à la nuit, le pèlerinage n'a cessé de se produire. On ne remarquait plus, comme aux jours précédents, l'étalage indécent de marchands de toutes sortes et de bateleurs forains. Seules, quelques timides boutiques de pain d'épice se voyaient encore. Les cieux vendaient le récit du crime et l'image des victimes telle qu'elle a été photographiée à la Morgue.

Cette dernière exhibition était vivement blâmée par un certain nombre de spectateurs: La liberté de tout imprimer et de tout reproduire ne devrait-elle pas s'arrêter devant la pudeur publique ? Le loi défend avec raison la vente de portrait des criminels, pourquoi n'aurait-elle pas la même sévérité pour les images des victimes ? Chacun a vu ces dernières à l'étalage des marchands dans tout le hideux appareil mortuaire produit par le crime et le travail des auxiliaires de la justice. Ce spectacle, emprunté aux dalles de la Morgue, a quelque chose d'attristant, que le sentiment commun de respect pour le mort devrait cacher au moins aux yeux du public.

Ce sentiment, nous le répétons, ne nous est pas purement personnel, il est l'écho des conversations entendues autour de nous.

On lit dans le *Soir* :

Trompeuse a subi aujourd'hui une nouvelle confrontation. Il s'étonne d'être mis en présence de tant de monde et dit, en riant, que c'est sans doute pour le montrer comme une bête curieuse.

Il commence à abandonner son système de défense. Il dit ainsi que s'il avait de l'argent, il arriverait, comme d'autres messieurs qui l'ont précédé, à éviter la peine capitale.

Trois fils étaient compris entre Soultz et Bollwiller sur les deux rives du canal. Tous les chanvres, les jardins, les vignes ont été explorés sans la direction du service de sûreté On n'a rien trouvé.

La même opération aura lieu entre Guebwiller et Cernay.

Un fait grave arrive à notre connaissance par notre correspondant de Guebwiller : Pendant le séjour de Gustave Hocke dans cette localité, il a été questionné par plusieurs de ses parents sur l'absence de Jean Kuncke, son père, que l'on s'étonnait de ne pas voir arriver.

Chaque fois, il aurait pâli, se serait troublé, et, une dernière fois, aurait répondu à l'un de ses proches parents :

" Ne me questionnez pas sur mon père, jamais on ne saura ce qu'il fait, ni ce qu'il est devenu."

On lit dans le *Moniteur* :

On nous apporte à l'instant une triste nouvelle :

Mme Lawbe, belle-mère de la malheureuse Mme Kocke, est atteinte d'aliénation mentale. Sa raison a sombré dans cette terrible et sanglante catastrophe.

D'un autre côté, nous apprenons que Mme Tropmann mère va viendra pas à Paris, ainsi qu'on l'avait annoncé. Elle est beaucoup trop malade pour entreprendre ce terrible voyage. Avant huit jours elle sera peut-être morte de douleur.

Le frère de Tropmann père est également démentie.

Nous empruntons les renseignements suivants au *Figaro* :

Le bruit a encore couru hier soir que le lieutenant cadavre était découvert. C'était encore une fausse nouvelle, car la dernière dépêche authentique reçu dimanche matin annonçait que les recherches se poursuivaient avec la plus scrupuleuse activité, mais qu'elles n'avaient amené aucun résultat.

Les étangs compris entre Soultz et Bollwiller sont desséchés en partie sans qu'on ait encore rien pu trouver. Les fouilles continuent, surtout près de Soultz.

Pendant que se dirigeait-on pas les recherches dans la propriété que possédait Jean Kuncke sur la route de Cernay ! Elle est louée et Jean Kopcke n'y est rendu avec Tropmann.

On est maintenant certain que Tropmann et sa première victime ne sont pas partis ensemble.

L'assassin a été rendu en Alsace, dont il s'écrit une lettre à Kucke père, lettre dans laquelle il lui donnait rendez-vous à Guebwiller, pour aller de là traiter la propriété dont nous parlons.

Cette lettre, trouvée parmi les papiers de Kocke père, a quelque peu gêné Tropmann dans son système de défense. Il a fini par avouer au juge d'instruction en présence de Ackermann que Jean Kincke, tout en continuant à vivre, n'était plus vivant.

A mesure que l'instruction le serre de plus près, Tropmann perd de son assurance, et la découverte du lieutenant cadavre l'acculera dans ses derniers retranchements.

On n'est point par la Belgique que Jean Kincke s'est rendu en Europe, comme on l'avait supposé tout d'abord, car les mesures ont rigoureusement été observées au passeport de Paris portent le timbre d'Epernay.

A quinze pas de la première fosse, un conin de la famille Kincke, nommé François Stadelmann, originaire de Gonbweiller, a trouvé hier au matin un poignard à deux tranchants, long de 24 centimètres, et taché à la base et à la virole de rouille ou de sang.

Il l'a fait passer à la gendarmerie.

Les gens appelés comme témoins dès les premiers jours sont recherchés maintenant par la police de sûreté.

La plupart d'entre eux ont disparu, et l'instruction semble momentanément arrêtée, quant aux complices.

A deux heures du matin, le garde de nuit de service à la barrière du passage à niveau du chemin de fer du Nord, entre Pantin et Aubervilliers, resta un instant terrifié en apercevant une forme humaine s'agitant et marchant à grands pas, étendant les bras et gesticulant. Il reconnut bientôt cette extraordinaire apparition à la silhouette qui lui apparaissait le semblait être vêtue de blanc et avoir les jambes et les pieds nus. Promptement revenu de sa surprise, le garde s'approche du fantôme et s'écrie que, en effet, il se trouve en présence d'un homme ayant pour tous vêtements une blouse blanche et une chemise.

—Qui êtes-vous, que faites-vous là ? demanda le garde.

—Je suis le père, répond l'inconnu d'une voix caverneuse, je sors du tombeau. Ils me cherchent, mais ils ne me trouveront pas, car je vais partir par le chemin de fer.

—Je vous arrête, mon ami, dit le gardien.

—Jean Kincke !... ils ont cru m'assassiner ; ils se sont trompés ; je n'étais pas mort.....

—Ce que vous dites n'est pas croyable, répliqua le gardien, voyons qu'il n'est affaire à un fou ; venez avec moi, je vais vous faire donner un billet pour le premier train, et vous pourrez partir.

L'individu se laissa conduire sans résistance jusqu'au Bourget, où le garde le remit entre les mains de la gendarmerie.

Depuis l'affaire Tropmann, les habitants d'Aubervilliers et de Pantin ne rêvent plus que crimes et assassins ; aussi le matin, vers huit heures, deux cultivateurs venant d'ensemencer de colza, arrivent mystérieusement à la caserne des gendarmes : l'un porte un pantalon, une montre, un mouchoir qu'il a trouvés sur la route de Flandres ; l'autre porte des souliers et des bas qu'il a découverts dans un chemin aboutissant à cette route.

Tous deux sont persuadés que ces vêtements appartiennent à une nouvelle victime assassinée pendant la nuit ; mais ils apprennent bientôt qu'il n'en est rien, et que les vêtements ne leur ont pas à reconnaître que les vêtements complétent ceux de l'homme amené par le garde du chemin de fer. Cet homme est fabricant de pontonnier flamand, et vendu beaucoup aux curieux allant visiter le champ Langlois. Le pauvre homme, qui avait déjà le tête un peu faible, est devenu tout à fait fou. Il désait dehabillé lui-même et avait jeté ses vêtements sur la route qu'il avait à parcourir pour se rendre au chemin de fer, par lequel, suivant son idée fixe, il voulait partir.

Convocation du Corps Législatif.

Paris, 5 septembre.

Naturellement la publication officielle de la convocation du Corps législatif pour le 29 novembre est le principal objet de la discussion des journaux.

Le *Journal des Débats* pense que les députés de l'opposition qui se proposent d'aller frapper, le 26 octobre, à la porte du Corps législatif, " vont renoncer à leur manifestation."

Nous n'en savons absolument rien mais ce qu'il n'est peut-être pas inutile de dire, c'est que les députés n'auront nullement à frapper aux portes du Corps législatif, qui leur seront toutes grandes ouvertes. Sur ce détail, il est bon qu'il n'y ait aucune équivoque.

Le *Constitutionnel* s'exprime ainsi :

Parmi ceux mêmes qui désirent le plus vivement la convocation du Corps législatif dans le courant d'octobre, il n'est pas un homme sensé qui puisse persister à faire un grief au gouvernement de cette différence de quelques semaines.....

La publication immédiate du décret de convocation est une sage mesure.

Il s'agit, maintenant, pour le ministère, d'achever la préparation d'un programme politique net et complet.

Cet, en effet, ce qui est bien autrement intéressant que de s'amuser à éplucher ces dates.

Le *Siècle* est enrichi à lire. Dans son Bulletin, il affirme que le gouvernement " cède."

Il cède, dit-il, puisque ses intentions bien connues étaient de ne rappeler le Corps législatif qu'en décembre.—*Gastagnary.*

Sur le premier point, le *Siècle* nous permettra de lui dire que le gouvernement " n'avait ni à résister " mais à user purement et simplement du droit que lui concède la Constitution, — ce qu'il a fait ; — sur l'autre, sur l'affirmation parfaitement gratuite du *Siècle* que le gouvernement avait l'intention de ne convoquer les Chambres qu'en décembre ; nous nous bornerons à demander au *Siècle* : Qu'en savez vous !

D'ailleurs, dans un article spécial, M. Louis Jourdan vient bien reconnaître " que la Constitution a été observée dans sa lettre " D'ailleurs, il engage l'opposition à se tenir tranquille le 26 octobre. Il est *trop tard* pour agir, dit M. Jourdan.

Il est trop tard ! Ce mot fatal ne retentit pas seulement aux oreilles des rois qui tombent....

Mais s'il est trop tard pour savoir ce que l'on fera le 26 octobre, il n'est pas trop tard pour aviser à ce qu'on devra faire, à l'attitude que l'on prendra le 29 novembre.

La *Presse* expose comme suit la situation :

" Les irréconciliables ne vont pas manquer de jeter feu et flammes et d'exciter de leur mieux la colère des blessures qu'elle a faites. Ce sera un feu de paille et une colère sans effets. Le pays, qui qu'en dise, est plus calme et comprend mieux aujourd'hui qu'il est toute l'utilité, c'est qu'il n'y a point, comme on l'a prétendu, " de situation de révolution ". C'est, enfin, que ceux-là mêmes qui, sans prévoir bien ce qui se passera le 26 octobre, sauraient maintenant des ressources pour y faire face, en seront pour leur courte honte et pour leurs frais.

CHRONIQUE LOCALE.

PAROISSES.—Nous lisons dans le *Sud d'Iberville*, à la date du 16 octobre :

Les sécheresses continuent et nous n'avons pas besoin, apparence de pluie. En même temps, nous avons eu des froids que l'on peut appeler des froids de bise ; — nous avons déjà eu deux gelées bien marquées, la première, lundi passé. Le temps de sécheresse est, selon notre idée, fatale à nos récoltes. La quantité de coton avance rapidement, et il n'y a plus de doute à craindre que la chenille puisse maintenant faire beaucoup de mal. Les cannes à sucre mûrissent et ont besoin de mûrir, car elles sont très vertes. D'un autre côté les habitants veulent mettre à l'abri le plus pour la récolte de leurs cannes à sucre, et c'est dans la sécheresse et trop grande—qu'ils ne peuvent pas se servir de la charrue pour mettre un "windrow," ni de la machine à couper ou "cutter." Ils ne pourront probablement annoncer dans notre prochain numéro que quelques uns ont commencé leurs roulaisons."

ARRESTATION.—Au moment de mettre sous presse nous apprenons que MM. Victor Pradin, membre du Conseil de ville, et Louis F Simone, député commissaire des rues, ont été arrêtés hier soir. Le chef principal pour aujourd'hui entre ces deux personnes a été, paraît-il, la cause de cette double arrestation. MM Pradin et Simone ont été relâchés sous caution.

LES PASSES DU FLEUVE.—Toutes les Conventions comptent sur le fleuve. Il y en a pas mal, depuis quelque temps—ont considéré, à bon droit, la question des embouchures du Mississippi, comme le plus important de ceux qui intéressent le commerce américain, en général, et celui de la Nouvelle-Orléans, en particulier. Le sujet a été traité à fond dans nos nombreux articles de fonds ; et les améliorations nécessaires, le crénement des passes, etc., ont été l'objet de recommandations que nous avons faites. Chacun de nos délégués en a fait son affaire spéciale ; mais jusqu'à présent, les imprimeurs, chargés d'édifier les volumineux rapports des Conventions, n'ont pas encore mordu à cette mine de plomb.

Quant aux Passes, loin d'être profondes, comme les harangues dont elles ont été le sujet, elles semblent, au contraire, se rétrécir sous les mêmes obstacles que par le passé, au grand détriment des intérêts commerciaux de notre place.

On se rappelle que le bateau dragueur l'Essayons était parvenu, il y a mois ou quatre mois, à creuser un chenal entre la barre et celle du Sud-Ouest à une profondeur telle que les navires de fort tonnage pouvaient aisément franchir la barre. Mais, depuis cette époque, les travaux de l'Essayons ont été suspendus. Ces agents ne font arrêter aujourd'hui les personnes dont les noms suivent :

Frédéric Baumach, ex-député-collecteur du Revenu, capt. Thomas W. Babcock, ex-agent secret du service du Revenu, lieutenant John H. Stone, ancien inspecteur de whiskeys et actuellement agent secret de l'administration des Postes.

Des timbres faux, pour une somme de $3000 ont été trouvés en la possession de Baumach.

Le commissaire des Etats-Unis a relâché Baumach et Rosch, sous caution de $10,000 chacun, et Stone, contre lequel l'acte motte de charge, sous caution de $5,000. Les prévenus comparaîtront le 22 courant devant la Cour.

Cincinnati, 20.—Le bâtiment du collége contenant le " Lanes College " la bibliothèque des livres négociaux, la Chambre du commerce, plusieurs magasins et bureaux, ont été flammes.

Augusta, 10 oct—A la suite d'une querelle, Jno. P. Foster a tué W. E. McDonald d'un coup de pistolet.

Richmond, 20 oct—Le Législature s'est ajournée. Elle se réunira de nouveau le second mardi après que le Congrès aura déclaré la Virginie rentrée dans l'Union.

Marchés Européens.

Liverpool, 20 oct—Coton calme et sans changement. Ventes 12,000 balles.

Le Havre, 20 oct—Coton stationnaire.

Marchés Américains.

New York, 20—Coton lourd, en baisse de 1/4 de cent. Middling Uplands 28 1/2. Ventes 2,000.

New York, 20—Quelques nouvelles calmes. Sécurité du Sud, à——Argent stationnaire, 5 à 7. Sterling plus ferme 107 3/8 à 107 1/2. Or 130.

New York, 20 oct—Sucre. Porto-Rico, 12 à 12 1/8. Muscovado 11 1/2 à 12 1/2.

New York, 20 oct—5 20 de 62, 120 1/2; de 64, 119 1/8; de 65, 119 1/8. Nouv. 117 7/8; 67, 117 7/8; de 68, 117 7/8. Louis. 68 à 69. Levée, 63 5/8.

Mobile, 20—Coton calme et sa bonne demande. Middling 24 1/2. Ventes 1,200. Arrivages 1076. Exportations 141.

Charleston, 20 oct—Coton plus ferme et sa bonne demande. Middling 25 1/4. Ventes 700 balles. Arriv. 1136.

Savannah, 20.—Coton ferme. Middling 25 1/4. Ventes 900 balles. Arrivages 2198.

Louisville, 20 oct—Coton, low middling 22. Talsac, ventes en four, 113 boucaux, prix, $7 50 à $26 00.

Memphis, 20—Coton calme et sans changement. Arrivages 1068. Exportation 665.

St Louis, 20 oct—Farine inactive ; superfine 4 37 1/2 à 4 50. Blé 1 02 à 1 08. Maïs 73 à 92. Avoine 47 à 50. Orge 1 40 à 1 42. Seigle 75 à 78. Groceries languissantes et sans changement. Whiskey 1 05. Porc 20 00 à 21 00. Viandes en gruau : épaules 15 3/4, plate-côtes 18 à 18 3/4. Bacon : épaules 17 à 17 1/4, plate-côtes 19 5/8 à